



BRIELLES

BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2025 - N°48



5152 Brielles (I.-et-V.) -- La Place devant l'Eglise



5 - BRIELLES (I.-et-V.) - La Place

Courtesy, bnf.fr/ark:/12148/btv1b8450000



E. Mary-Heusserle



Sommaire

Mot du Maire	03
La vie municipale	04
Infos communautaires	14
Infos pratiques	15
La vie associative	23
Agenda	32



Jours et heures d'ouverture de la mairie

Du lundi au jeudi :
09h00 à 12h00 (sauf le mercredi)
Vendredi :
09h00 à 12h00 - 13h30 à 18h00



Contact

Tél : 02.99.96.94.58
Email : mairie@brielles.fr
Site internet : www.brielles.fr
Page Facebook : Mairie de Brielles



Permanences en Mairie

Maire et Adjoints sur rendez-vous

Comité de rédaction du bulletin :

VALLAIS Peggy, GESLIN Serge, PIHOURS Arnaud, FOUCHER Emmanuel,
CORDON Carole-Anne

Impression et Mise en page : Agence de communication IDEO-Marketing



Bonjour à toutes et à tous,

C'est toujours avec le même plaisir que je m'adresse à vous pour aborder le bilan des événements qui ont ponctué la vie de notre commune, Brielles.

2024 a débuté avec la campagne de recensement. Aujourd'hui, Brielles compte 706 habitants.

Par ailleurs, nous avons procédé au curage de plusieurs fossés et à l'entretien de la route du Plessis. Ces opérations permettent de maintenir notre voirie en bon état.

Comme d'autres communes, malheureusement, certains briellois ont subi des dommages importants liés aux inondations de Juin.

Nous avions donc mis tout en œuvre pour que Brielles soit classée en catastrophe naturelle, afin de faciliter le montage des dossiers d'indemnisation des personnes qui ont été touchées par ces avaries météorologiques.



Elisabeth DELAHAYE,
Maire

Nos jeunes administrés ne seront pas en reste en 2024 puisqu'avec la collaboration du C.F.B, nous avons fait l'acquisition d'une structure de jeux pour enfants qui sera installée courant 2025 au Val Fleury.

Des bancs seront aussi mis à disposition des parents juste à côté.

2024 aura aussi été l'année de la concrétisation d'un projet d'envergure pour une commune comme la nôtre, à savoir la réfection de la rue du Maine. Après plusieurs mois de travaux, nous pouvons tous profiter de l'embellissement et la sécurisation de cette rue. Et l'inauguration qui a eu lieu le 30 novembre 2024 est venue clôturer officiellement la fin de ces travaux, et ce, de façon festive et chaleureuse.

Je voulais finir mon propos en évoquant l'avenir de l'immeuble de la rue d'Anjou. C'est pourquoi nous avons sollicité un architecte pour penser sa rénovation.

Enfin, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants, et je tiens à remercier tous les acteurs de la vie associative brielloise.

Le conseil municipal et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année à venir.



Vœux de la municipalité

Dimanche 12 janvier 2025 à 11h00
Salle du Val Fleuri



RECENSEMENT DE LA POPULATION – RÉSULTATS

La municipalité souhaite remercier l'ensemble de la population pour sa précieuse collaboration lors des opérations de recensement.

Merci également à nos deux agents recenseurs Norbert PIHOURS et Jacques RAISOIR, qui se sont impliqués avec beaucoup de dynamisme et de rigueur dans leur mission.

Voici les chiffres à l'issue de la collecte :

**322 logements d'habitations
694 bulletins individuels**

COMMISSION CHEMIN - VOIRIE - ENVIRONNEMENT

■ Aménagement de la rue du Maine

Depuis quelques années, l'équipe municipale a constaté la dégradation de la rue du Maine. Par conséquent, la municipalité a décidé de la rénover. C'était une priorité de l'équipe municipale en place de mener à terme le projet. Ce réaménagement a nécessité de passer par une étude de projection réalisée par Api-City puis le recrutement du cabinet assurée par Tecam. Les riverains et la population ont été invités à participer à ce projet via des consultations et réunions publiques. Une fois l'avant-projet choisi et validé, s'en sont suivis les appels d'offres. Les différentes entreprises retenues ont pu procéder au réaménagement de la rue à compter du mois de mars.



En parallèle, il a fallu refaire une partie des eaux pluviales, enfouissement lignes électriques et télécoms.

Quelques chiffres clés :

Dépenses		Recettes	
Désignation	Montant	Désignation	Montant
Maîtrise d'œuvre	34 300,00€	Etat - DETR	110 863,91€
Relevé topographiques	3 125,00€	Vitré Communauté	81 523,09€
Carottage	4 311,28€	Département - Amendes de police	24 554,00€
Travaux	392 422,52€	Département - Fond de roulement - Voirie	41 200,00€
Réseaux électrique et télécoms	73 749,34€	Emprunt	250 000€
Mission SPS	1 344,00€	Autofinancement	1 111,14€
MONTANT TOTAL	509 252,14€	MONTANT TOTAL	509 252,14€

Le 30 novembre 2024, à l'issue des travaux, a eu lieu l'inauguration de la rue en présence des financeurs du projet ainsi que la population.





■ PATA 2024

L'entreprise SÉCHÉ de Bourgneuf la Forêt a réalisé le PATA (Point A Temps Automatique), dans le cadre du groupement de commandes composé des communes d'Argentré du Plessis, Brielles, Domalain, Etrelles, Gennes sur Seiche, Le Pertre, Saint Germain du Pinel, Torcé, Vergéal. Les travaux se sont élevés à 8 798,40 € TTC. Il a été réalisé rue des Gâtes, carrefour de la salle Val Fleuri, rue de la Mairie.

■ Chemins ruraux

Des travaux ont été effectués aux lieux-dits « La Rabardièvre » et « Le Pont » afin de permettre une meilleure évacuation des eaux. Le chemin du Plessis quant à lui a été curé, drainé et le revêtement repris pour permettre une circulation dans de meilleures conditions.



■ Cimetière

La législation interdisant l'utilisation de produits phytosanitaires au sein du cimetière, nous vous remercions de rester compréhensifs sur la présence éventuelle de mauvaises herbes. Les agents communaux intervient autant qu'ils le peuvent. Petit rappel : l'entretien des monuments funéraires et abords reste à la charge du concessionnaire.

COMMISSION URBANISME - BÂTIMENT

■ Lotissement de la Grotte

Durant l'année écoulée, le lotissement de la Grotte a attiré de nouveaux habitants. A ce jour, les 5 derniers lots sont réservés. Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux habitants.



■ Évolutions en matière d'urbanisme

Il est rappelé qu'avant tous travaux d'urbanisme il est nécessaire de se renseigner auprès de la mairie. En effet, en fonction des travaux envisagés, il est impératif de déposer une déclaration préalable (DP), un permis de construire (PC), un permis d'aménager (PA), ..., et d'attendre la réponse des services d'instruction pour débuter les travaux.

En l'absence de demande préalable et d'autorisation, les travaux peuvent être stoppés et la démolition de l'édifice obligatoire.

Une fois les demandes acceptées, les documents d'ouverture de travaux ainsi que d'achèvement doivent être déposés en Mairie pour validation. Ceux-ci vous seront demandés en cas de vente de votre bien.

■ Boîte à livres

La boîte à livres installée près du terrain multisports au Val Fleuri connaît un véritable succès. N'hésitez pas à la faire vivre !



■ Immeuble rue d'Anjou

En avril dernier, le recrutement d'un architecte a été lancé suite à une assistante à maîtrise d'œuvre réalisée avec le concours du Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré.



A l'issue de l'appel à concurrence, Madame Amélie BRETON, gérante de Singulière Architecte a été retenue pour proposer une éventuelle réhabilitation de l'immeuble comprenant le commerce et deux logements.



■ Acquisition rue d'Anjou

La municipalité a fait l'acquisition d'une parcelle de terrain située derrière le garage situé 37 bis rue d'Anjou afin de pouvoir élargir l'accès et permettre d'accéder aux différentes parcelles



■ Machine à pain

Un distributeur de baguettes a été installé en février dernier sur le parking de la salle des sports. Celui-ci accepte uniquement les paiements par carte bancaire. L'approvisionnement est assuré par la boulangerie Hardy à Cuillé.

La municipalité a fait le choix de louer la machine pendant un an afin de faire un bilan sur le service rendu. Vos retours seront les bienvenus auprès du secrétariat à la Mairie.



■ Réhabilitation logement communal

En 2024, un logement communal a fait l'objet de travaux, réhabilitation de la salle de bain, remplacement du parquet dans les deux chambres.



■ Eglise

Des travaux de restauration et de peinture ont été réalisés sur les portes de l'Église. Nous remercions l'association de la Paroisse pour leur engagement ainsi que Monsieur Daniel NEVEU pour les travaux de menuiseries.





COMMISSION JEUNESSE



■ Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance et ses missions

• Futurs parents et parents

Le RPE vous informe sur l'ensemble des modes d'accueil individuel ou collectif du territoire.

Le RPE vous accompagne dans votre rôle d'employeur d'un assistant maternel (contrat de travail, rémunération, déclaration Pajemploi...)

• Enfants

Le RPE vous propose des lieux d'éveil et de socialisation dans le cadre des espaces-jeux. Ouverts aux enfants de moins de 3 ans accompagnés de leur assistant maternel.

• Assistants maternels

Le RPE vous soutient dans votre métier (droits, devoirs, contrat de travail...) et vous propose des temps de rencontre, d'échanges et de formations pour enrichir votre professionnalisation.

Le Relais Petite Enfance en pratique :

- Service gratuit qui recouvre 19 communes : Argentré-du-Plessis, Availles- sur- Seiche, Bais, Brielles, Domalain, Drouges, Etreilles, Gennes-sur-Seiche, La Guerche-de- Bretagne, La Selle-Guerchaise, Le Pertre, Moulins, Moussé, Moutiers, Rannée, Saint Germain -du-Pinel, Torcé, Vergeal et Visseiche.

Contacts :

Tel : 02 99 96 59 77

Mail : relaispetiteenfance@argentre-du-plessis.fr

: « Relais Petite Enfance secteur d'Argentré du Plessis - La Guerche de Bretagne »

Les permanences du RPE en 2024

Plus de 300 rdv avec des familles

Plus de 2500 mails reçus

Plus de 1300 appels reçus



Réunion sur les congés payés de l'assistant maternel pour les familles du territoire au centre social de la Guerche de Bretagne (permanences effectuées également à Argentré-du-Plessis)

En espaces-jeux

.. c'est aussi 89 assistants maternels et 276 enfants accueillis en espace-jeux ou en animation spécifique



Dans les EHPAD



Dans une ferme pédagogique



Au sein des casernes



Dans les médiathèques du réseau



Dans l'univers noir et blanc



En ateliers à inspiration snoezelen

■ Argent de poche

En février et octobre, Enzo, Enzo, Apolline et Sohan ont participé à la vie communale via le dispositif « Argent de Poche ». Durant les quelques jours passés auprès des agents communaux, ils ont pu désherber, pailler, couvrir des livres, nettoyer les bâtiments communaux. Merci à eux pour leur investissement et leur efficacité ainsi qu'aux agents communaux pour l'encadrement.



.. c'est aussi des temps de professionnalisation avec plus d'une centaine d'assistants maternels accueillis :



Soirée avec l'IRCEM pour la retraite et la prévoyance des assistants maternels

■ Jeux enfants Val Fleuri

Les travaux de mise à niveau du sol pour la structure de jeux enfants ont été réalisés. Ce projet est réalisé avec le concours du Comité des Fêtes de Brielles. La structure sera installée près de la salle du Val Fleuri. Les travaux de mise à niveau du sol ont été réalisés. L'installation de la structure de jeux enfants est prévue au cours du premier trimestre 2025. Afin d'agrémenter cet espace, la commune a fait l'acquisition de deux bancs ainsi que d'une corbeille à déchets.





COMMISSION FINANCES

Budget réalisé 2023 - Résultats de clôture

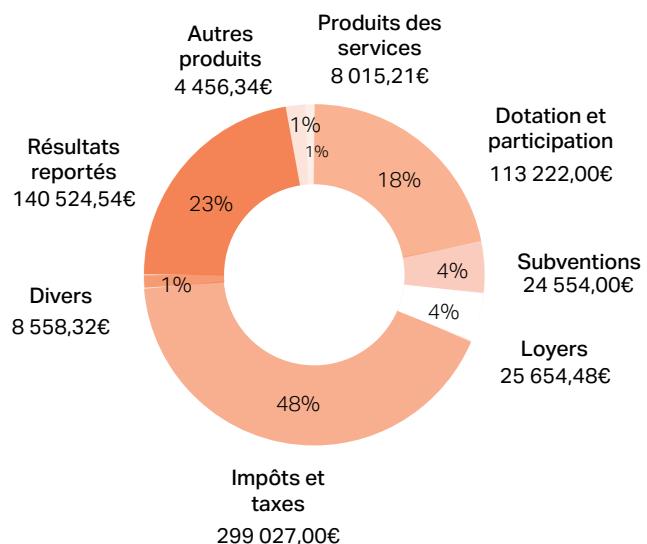
Pour l'année 2023, le résultat global de l'exercice est de 108 522,47 €.

Résultat d'investissement	8 234,05
Résultat reporté 2022	-53 770,37
Résultat cumulé	-45 536,32

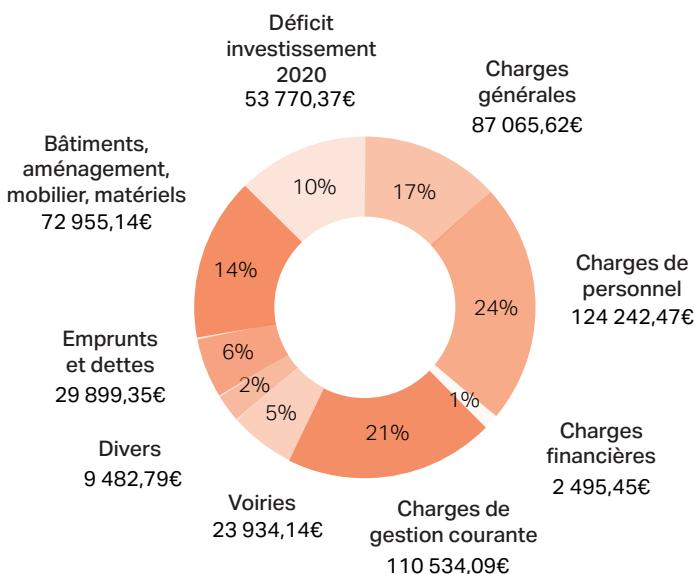
Résultat de fonctionnement	84 609,67
Résultat reporté 2022	69 449,12
Résultat cumulé	154 058,79

RECETTES : Budget Fonctionnement & Investissement cumulés

Désignation	Montant
Dotation et participations	113 222,00€
Impôts et taxes	299 027,00€
Subventions	24 554,00€
Loyers	25 564,48€
Diverses opérations	8 558,32€
Résultat reporté	140 524,54€
Autres produits	4 456,34€
Produits de services	8 015,21€
TOTAL	622 921,89€



DÉPENSES : Budget Fonctionnement et Investissements cumulés



Désignation	Montant
Charges générales	87 065,62€
Charges de personnel	124 242,47€
Charges financières	2 495,45€
Charges de gestion courante	110 534,09€
Voiries	23 934,14€
Divers	9 482,79€
Emprunts et dettes assimilés	29 899,35€
Bâtiments, aménagements	72 955,14€
Déficit investissement 2020	53 770,37€
TOTAL	548 378,55€

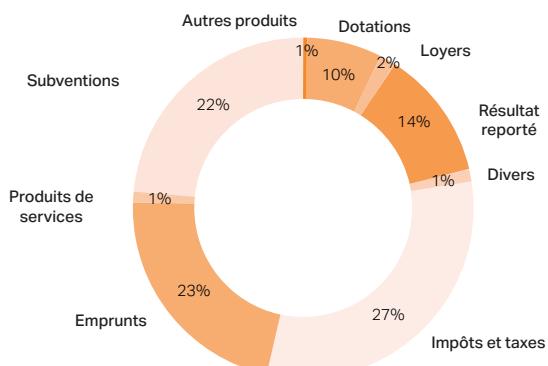
Il est à noter que la commune a décidé d'augmenter les taux d'imposition de 1% en 2024. L'état a décidé une augmentation de 3,9% des bases de cotisation.



Budget prémitif 2024

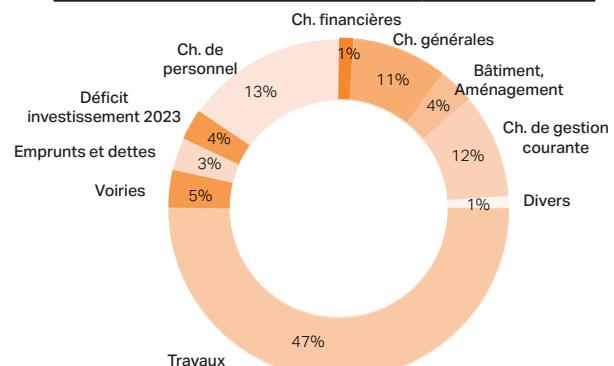
RECETTES Fonctionnement & Investissement

Désignation	Montant
Dotation et participations	109 467,73€
Impôts et taxes	300 105,50€
Subventions	241 587,00€
Loyers	26 000,00€
Diverses opérations	2 584,37€
Résultat reporté	154 058,79€
Autres produits	4 330,00€
Produits de services	7 700,00€
Emprunts	250 000,00€
TOTAL	1 095 833,39€



DÉPENSES Fonctionnement & Investissement

Désignation	Montant
Charges générales	123 515,03€
Bâtiment, Aménagement	44 711,40€
Charges de gestion courante	130 464,61€
Divers	11 788,37€
Aménagmt. rue du Maine	512 250,36€
Voiries	50 000,00€
Emprunts et dettes assimilés	34 250,00€
Déficit investissement 2023	45 536,32€
Charges de personnel	138 567,30€
Charges financières	4 750,00€
TOTAL	1 095 833,39€



COMMISSION ASSOCIATIONS

■ Subventions

En 2023, la commune a versé une subvention aux associations Brielloises ayant déposé une demande :

- Lire à Brielles : 250,00 €
- Club de Football « Les Bleuets » : 700,00 €
- Volley-Ball « Les Bleuets » : 800,00 €
- Les Amis de la Grotte : 100,00 €
- Chasseurs de Brielles : 100,00 €
- Anciens combattants : 100,00 €

Il a également été versé une subvention de 50,00 € à l'association des donneurs de sang d'Argentré-du-Plessis.

COMMISSION COMMUNICATION

■ Site internet

La commune a dû procéder à un changement de prestataire pour le site internet suite à une cession d'activité. Prismo Communication est désormais en charge de la maintenance du site internet communal.

■ Boîte à idées et page Facebook

N'hésitez pas à glisser vos idées, suggestions, souhaits, projets, dans la boîte à idées, située à côté du panneau d'affichage de la Mairie, la municipalité les attend ! La page Facebook de la commune est aussi un moyen d'obtenir de nombreuses informations, n'oubliez pas de la suivre !

Jeux



LES INTRUS - MULTISPORT

Trouve les intrus qui se cachent dans cette image.

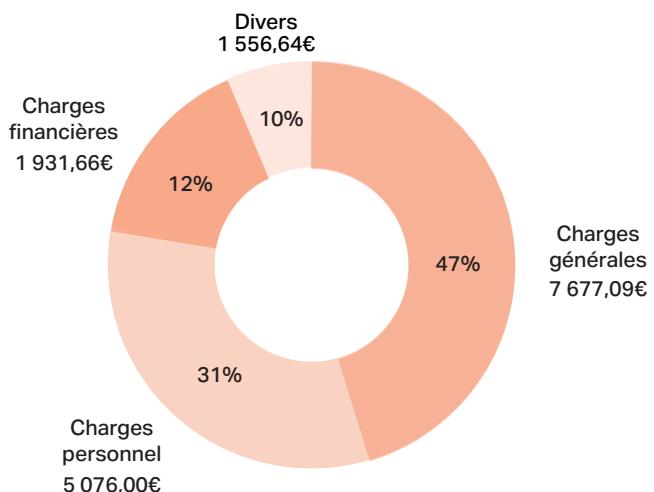


CCAS

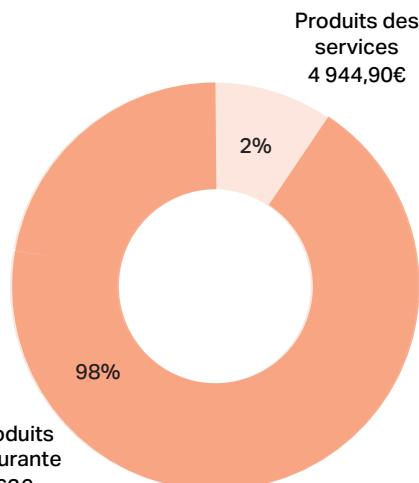
Budget 2023 réalisé

DÉPENSES : Fonctionnement et investissements cumulés

Désignation	Montant
CHARGES GÉNÉRALES	7 677,09€
CHARGES DE PERSONNEL	5 076,00€
Charges financières	1 931,66€
Divers	1 556,64€
TOTAL	16 241,39€



RECETTES : Fonctionnement et investissements cumulés



Désignation	Montant
PRODUITS DES SERVICES	633,33€
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	39 752,40€
TOTAL	40 385,73€

Actions

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration des logements, des audits énergétiques ont été effectués sur l'ensemble du parc locatif, soit 7 logements. Une convention avec le syndicat d'urbanisme du Pays de Vitré a été signée pour le recrutement d'un maître d'œuvre pour la réalisation et le suivi des travaux d'isolation, remplacement de chauffages, ballons d'eau chaude, VMC. Les portes d'entrées seront également revues.

Un démarrage des travaux est souhaité à la mi 2025.

Les membres du CCAS ont distribué des colis à destination des personnes âgées de 70 ans et plus le 6 décembre.



L'ENSEIGNEMENT

■ École

L'école accueille en cette rentrée 51 élèves de la PS au CM2 avec la même équipe enseignante que l'année dernière.

APPRENDRE

Permettre à chaque enfant d'apprendre à son rythme en favorisant la pédagogie active.

DEVENIR AUTONOME

Rendre l'enfant acteur de ses choix notamment dans son travail en le responsabilisant.

GRANDIR ENSEMBLE

S'épanouir au sein du groupe en développant l'entraide et la bienveillance.

S'ÉVEILLER

Proposer des temps de partage pour grandir avec Jésus.



• Thème de l'année : La France. Des projets interdisciplinaires et des temps d'école en arts visuels avec tous les enfants et parents qui le souhaitent sont prévus pour faire vivre ce thème au maximum.

Période 1 : La Bretagne ; Période 2 : Le Grand Est ; Période 3 : L'Ile de France - Paris ; Période 4 : Auvergne - Rhône - Alpes ; Période 5 : Centre Val de Loire

• Sorties prévues : Classe dehors pour les maternelles tous les vendredis, spectacles au centre culturel, jeux UGSEL de secteur, séances de natation, intervenante musique du CP au CM2, intervenant sport en CE2-CM (Arts du cirque et Savoir rouler à vélo).

• Accueil des TPS à partir de janvier

Contact par téléphone au 02.99.96.93.73

(ne pas hésiter à laisser un message vocal)

ou par mail eco35.ste-j-arc.brielles@enseignement-catholique.bzh

**ACCUEIL DES TOUTES PETITES SECTIONS À PARTIR DE
JANVIER**

Blog : <https://saintejeannedarcbrielles.toutemonecole.fr>





■ OGEC

L'OGEC de l'école Sainte Jeanne d'Arc de Brielles : Au service des enfants

Cette année 2024 a été riche en travaux et aménagement ; les menuiseries de l'étage ont été changées, entretien des sanitaires, petits aménagements pour mener à bien des projets de classes tel que « la balade du vendredi ». La grande nouveauté de l'année est la mise en place d'un logiciel de gestion pour l'école, ce qui facilitera la gestion administrative des dossiers et également la facturation de l'école avec la cantine et la garderie.

Nous remercions le personnel OGEC, Sylvie et Mickaëlle qui œuvrent tous les jours pour le bien-être des enfants avec professionnalisme et dans la bonne humeur.

Nous remercions la mairie pour leur soutien financier qui est indispensable pour la pérennité de l'école.

Et merci à tous les membres de l'OGEC et au bureau pour leur investissement.

L'équipe OGEC

Composition du bureau :

Président : BRETON Fabien

Trésorière : BEASSE Alexandra

Vice-Trésorière : ROUSSELIN Anaïs

Secrétaire : LEVEQUE Audrey

Les autres membres de l'OGEC sont : MENEUST Nadège, MALIN Mathieu, LEVIEUX Thierry, GOUGEON Jean-François, PLASSIER Mathieu et RAVENEL Cécilia.



ETAT CIVIL

■ Naissances



CATILLON Éléonore, 7 avril, 64 le Cormier

BÉNARD Juliette, 11 mai, 919 le Bignon

DUGAL Margot, 15 mai, 7 allée des Epinettes

GUAIS Louise, 17 mai, 45 rue d'Anjou

QUÉLIN Elias, 12 juin, 7 allée des Chênes

GENET Kénan, 3 juillet, 729 la Chintre

DELAUNAY Élyo, 24 juillet, la Plaisance

GOUPIL Clay, 31 juillet, 177 Brimbeau

LOISIL Mylan, 22 août, 26 rue du Maine

MOREAU Apolline, 4 octobre, 10 bis rue des Etangs

HOREAU LE BRETON Édouard, 10 octobre, 9 rue du Maine

GOBÉ Sacha, 18 octobre, 4 rue des Etangs

■ Décès



BETIN Léon, 4 juin

MAUDET épouse FOURNIER Armande, 5 juillet

LABBÉ Marcel, 27 août

MARCILLE épouse FERRÉ Marie, 9 septembre

■ Mariages



BENOIT Sébastien et ROUSSELIN Anaïs, 22 juin

FRIN Thibault et PICQUET Alexia, 7 septembre

■ Pacs



CHAUVEL Gaël et LOCHIN Audrey, 5 janvier

QUELIN Valentin et LELONG Mathilde, le 24 février

■ Parrainage civil :



PAILLARD Louane, 13 juillet



NUMÉROS UTILES

Veolia eau - Châteaubourg : 02.99.00.04.10

Gestionnaire réseau d'électricité ENEDIS (raccordement) : 09.69.32.18.79

Service des impôts - particuliers
7 Place du champ de foire - Vitré : 02.99.74.54.48

ADIL (Aide Départementale d'Information sur le Logement) : 02.99.78.27.27
www.adil35.org

Architecte conseil : cau35@ille-et-vilaine.fr

CDAS Pays de Vitré : 02.90.02.92.10

Gendarmerie - La Guerche de Bretagne :
02.99.96.22.26 ou 17

SAMU : 15

POMPIERS : 18

APPEL URGENCE : 112

Maison médicale de Vitré : 02.99.75.55.65

CPAM permanences à la Maison pour tous : 36 46

Mémo de Vie

Une plateforme pour sauvegarder vos documents et vos témoignages



Dire aujourd'hui
pour préserver demain



Un journal



Un espace sécurisé



Des contacts utiles



Des ressources fiables



Avec la collaboration de
Fédération nationale
d'aide aux victimes



Avec Mémo de Vie, je peux...



Garder une trace de mon vécu en enregistrant des événements et les illustrer avec des photos, vidéos, audios...



Sécuriser mes documents officiels et mes photos, vidéos, audios...



Quitter discrètement et rapidement la plateforme si nécessaire.

Me renseigner sur mes droits, ma situation, mes possibilités d'accompagnement...

Bénéficier d'un espace sécurisé et crypté accessible seulement par moi depuis n'importe quel appareil.

Enregistrer des contacts (téléphone, mail et adresse) et y accéder quand je le souhaite.

Partager, si je le souhaite, des éléments avec mes proches ou des professionnels.

Contactez facilement et rapidement des interlocuteurs pour me faire aider.



www.memo-de-vie.org

Pharmacie de garde : 32 37

C.H.U Rennes : 02.99.28.43.21

C.H Vitré : 02.99.74.14.14

Centre antipoison : 02.99.59.22.22

Prévention suicide : 3114

Prévention harcèlement : 3018



CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE



QU'EST-CE QUE LE CISPD ?

La création des Conseils Intercommunaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) est instituée par décret et par circulaire interministérielle du 17 juillet 2002.

Le Comité Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance a pour ambition de soutenir une politique dans le champ de la prévention et plus particulièrement celui de la délinquance. Il a pour mission d'assurer un observatoire des actions de prévention et de la délinquance, et de coordonner au travers d'instances partenariales des actions préventives.

PRÉVENTION ET COORDINATION



Prévention des violences faites aux femmes, violences intrafamiliales et aide aux victimes



Prévention à destination des jeunesse



Prévention et amélioration de la tranquillité publique

©Shutterstock - Réalisation: Vitré Communauté

CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE
1 rue Saint Louis 35 500 Vitré
02.99.74.50.54 - cispd@vitrecommunautaire.org



BESOIN D'ÊTRE ACCOMPAGNÉ

VIOLENCES FEMMES INFO

Numerique national pour les femmes ayant subi des violences
3191 (gratuit et anonyme)

LA PLATE-FORME DÉPARTEMENTALE

Accueil-Ecoute-Orientation-Hébergement
24h/24 7j/7
pour les femmes victimes de violences
02 99 54 44 88

CDAS CENTRE DÉPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Accueil, écoute, évaluation, accompagnement
02 90 02 92 10

GENDARMERIE

Communauté de Brigades de Vitré

02 99 75 02 30 ou 17

Communauté de Brigades de La Guerche-de-Bretagne - Retiers

02 99 96 22 26 ou 17

Communauté de Brigades de Châteaugiron - Châteaubourg

02 99 00 31 04 ou 17

INTERVENANTE SOCIALE EN GENDARMERIE

Argentré-du-Plessis, Châteaubourg, La Guerche-de-Bretagne et Vitré

06 71 01 69 23

A.I.S. 35 - C.H.R.S. LES TERTRES NOIRS

C.H.R.S. (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale) pour tout public
02 99 75 32 59 ou 02 99 75 50 37

ASSOCIATION ASFAD

Centre d'hébergement et de réinsertion sociale pour femmes avec ou sans enfant
02 99 54 44 88

A.I.S. 35 - SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'INFRACTIONS PÉNALES

Accueil et information des personnes victimes d'infractions pénales
02 23 50 60 37

SOS VICTIMES 35

Information gratuite sur les droits pour les victimes d'une infraction pénale
02 99 35 06 07

CIDFF 35

Centre d'information sur le Droit des Femmes et des Familles
Information, écoute, orientation et accompagnement des victimes de violences en droit de la famille (rupture de couple, autorité parentale, pension alimentaire...)
02 99 30 80 89

LE SERVICE SOCIAL C.A.F. 35 - CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Le service d'accompagnement social de la CAF en soutien lors d'un événement familial fragilisant
02 56 01 14 86

ALLO ENFANCE EN DANGER

119

MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES

3977

INFORMATION SOCIALE EN LIGNE

service d'écoute et d'information du Département
0 810 20 35 35

INFORMATIONS PRATIQUES

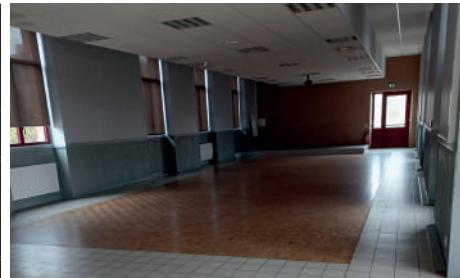
■ Tarifs communaux 2025

Délibération en date du 21 octobre 2024.

Salle du Val Fleuri Capacité : 100 personnes assises / 120 personnes debout	BRIELLOIS	EXTÉRIEUR
Location 1/2 journée	255,00 €	305,00 €
Forfait week-end	355,00 €	405,00 €
Vin d'honneur / Café	65,00 €	85,00 €
Vaisselle cassée		
Verre - tasse	2,10 €	
Assiette	4,20 €	
Cuillère, fourchette, couteau	1,05 €	
Vaisselle sale	50,00 €	

Caution de réservation : 200 €

Acompte de réservation : 100 €



Salle des lavandières Capacité : 40 personnes	BRIELLOIS	EXTÉRIEUR
Vin d'honneur / Café	55,00 €	75,00 €
Réunion - 1/2 journée	55,00 €	65,00 €
Réunion - journée	85,00 €	95,00 €

Concessions

Nature des emplacements	Tarifs -15 ans	Tarifs -30 ans
Concession 1m ² (enfant)	65,00 €	100,00 €
Concession 2m ² (adulte)	100,00 €	170,00 €
Cavurne	70,00 €	80,00 €

Acquisition d'une cavurne : 300,00 €

Photocopies

- Particuliers : mise en place d'un forfait photocopie d'un montant de 15,00€ soit 50 photocopies. Le forfait est payable d'avance et a une durée de validité de 2 ans.
- Associations : mise en place d'un forfait photocopie d'un montant de 15,00€ soit 75 photocopies. Le forfait est payable d'avance et a une durée de validité de 2 ans.



■ Formalités administratives

• Carte d'identité, passeport et timbre fiscal

Au 1er décembre 2016, le système de délivrance des titres d'identités (carte d'identité et passeport) a évolué.

Depuis cette date, les documents d'identité ne peuvent être délivré que dans les communes équipées d'appareils de prise d'empreintes biométriques. Autour de Brielles, les communes dotées de ce système sont :

- La Guerche de Bretagne
- Vitré
- Châteaugiron
- Etrilles
- Châteaubourg

Il vous faut désormais remplir une pré-demande en ligne sur le site www.ants.fr et en parallèle prendre un rendez-vous avec une des mairies ci-dessus afin de pouvoir déposer vos documents et procéder à la prise d'empreinte biométrique.

• Recensement citoyen

Qui ?

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date d'anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Il est possible jusqu'à l'âge de 25 ans.

Pourquoi ?

L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, permis de conduire..). Le recensement citoyen obligatoire (RCO) dans les délais facilite toutes ces démarches citoyennes, ainsi que l'inscription des jeunes sur les listes électorales.

Comment ? Deux possibilités :

- Par internet

1. Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr Vérifier ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune
2. Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille
3. Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis dans zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne»
4. Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions

- A la mairie de votre domicile

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille

• Reconnaissance anticipée

La reconnaissance avant naissance peut-être effectuée par le père et la mère, de manière individuelle ou conjointe. Elle permet d'établir la filiation entre le parent et l'enfant lorsque ceux-ci ne sont pas mariés. Elle doit être réalisée entre le 5ème et le 8ème mois de grossesse.

Pour réaliser l'acte, l'officier d'état civil aura besoin d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Une copie de l'acte est remise à la personne déclarante pour transmission à l'officier d'état civil qui établira l'acte de naissance.

Bientôt 16 ans ?

Je pense au recensement citoyen !
En ligne ou en mairie.

Cette déclaration est indispensable pour obtenir
votre attestation de recensement citoyen.



• Le paiement en ligne et chez les buralistes

La direction générale des Finances Publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital).

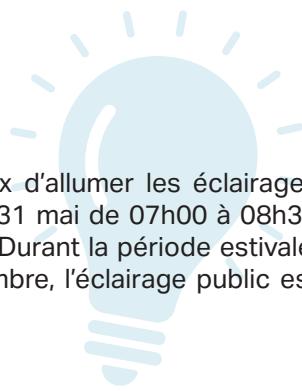
Les buralistes partenaires afficheront ce logo. Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire. Attention, les avis d'impôts supérieurs au montant de 300€ ne pourront pas être payés auprès des buralistes.



■ Informations diverses

• Horaires éclairage public

La municipalité a fait le choix d'allumer les éclairages publics du 15 septembre au 31 mai de 07h00 à 08h30 ainsi que de 17h30 à 21h00. Durant la période estivale, soit du 1er juin au 14 septembre, l'éclairage public est totalement éteint.



• Bruits de voisinage

En complément de l'arrêté préfectoral en vigueur, un arrêté municipal a été pris le 22 novembre 2023 afin de réglementer les bruits de voisinage le week-end.

Les horaires autorisés sont les suivants :

- o Du lundi au samedi : 08h00 à 20h00
- o Dimanche et jours fériés : 10h00 à 12h00

• Animaux errants

Nos animaux domestiques doivent rester dans le cadre privé et leur divagation ne peut être admise.

La qualité de vie de chacun est impactée par ces actes indélicats qui nuisent à la quiétude de la commune.

En tant que propriétaires d'animaux, il est de votre devoir de procéder à leur identification pour permettre une recherche simple et rapide en cas de perte d'un animal.

Nous vous rappelons que les propriétaires d'animaux en divagation enfreignent la loi et sont responsables des dommages causés par ces animaux. Les animaux attrapés par la commune seront envoyés dans le refuge le plus proche. Les propriétaires devront s'acquitter des frais de capture et de garde.

• Pré-plainte en ligne

Le dispositif de pré-plainte en ligne vous permet d'effectuer une déclaration pour des faits d'atteinte aux biens (vols, dégradations, escroqueries) dont vous êtes victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'identité de l'auteur.

Pratique, il présente plusieurs avantages :

- Plus de liberté : après avoir renseigné un formulaire de pré-plainte en ligne, le particulier choisit le lieu où aller signer sa plainte, au sein d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie. Il dispose ensuite d'un délai de 30 jours à partir de l'accusé de réception de la pré-plainte pour la signer.
- Un accueil privilégié : le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie choisi contacte alors la personne qui a déposé la pré-plainte pour convenir d'un rendez-vous et l'informer des justificatifs à fournir. Le policier ou le gendarme qui reçoit le particulier connaît ainsi sa situation et peut répondre à toutes ses interrogations sur le traitement et le suivi de la plainte.
- Un gain de temps : il suffit de se présenter à l'heure et au jour fixés avec l'ensemble des justificatifs demandés pour signer la déclaration. La plainte sera alors officiellement déposée.

Complétez votre déclaration en ligne

Escroquerie, vol ou dégradation d'un bien par une personne dont vous ignorez l'identité.

En cas d'urgence
Composez le 17 ou le 112.
Ou envoyez un SMS au 114 (sourds et mal-entendants)

Avant de continuer, assurez-vous d'être dans l'un des cas suivants :

- Victime de dégradation sur un bien
- Victime de vol
- Victime de vol de votre carte bancaire suivie d'utilisations frauduleuses
- Victime d'escroquerie hors Internet
- Victime d'autres atteintes aux biens

[J'ai un doute sur mon cas](#)

[Je suis dans une autre situation](#)

[Je continue →](#)



• Dégradations

Comme tous les ans, désormais et malheureusement, la commune subit des dégradations.

Pour 2024, le montant des dégradations s'élève à environ 5000 €.

Il ne faut pas oublier que ce genre de dépenses reste à la charge de chaque Briellois.

• Dépôts sauvages

Afin de maintenir un cadre de vie agréable dans notre commune, et plus particulièrement dans les zones où se trouvent les bornes d'apport volontaires, **nous vous rappelons que les dépôts sauvages sont interdits**. Non seulement ils nuisent à la propreté de l'espace public, mais ils représentent une charge de travail supplémentaire pour les agents municipaux en charge de leur ramassage et du nettoyage des lieux. De plus, les dépôts sauvages représentent un coût non négligeable pour la collectivité.

Il est à noter que chaque dépôt de ce type peut faire l'objet d'une amende à hauteur de 135 €.

Si vous relevez un dysfonctionnement sur une borne, n'hésitez pas à scanner le QR Code qui se trouve sur ces dernières pour le signaler au SMICTOM.



• Entretien devant chez soi

L'entretien des trottoirs doit être assuré par le riverain le long de sa propriété, en toute saison, et particulièrement à la chute des feuilles. La commune organise un nettoyage régulier des voies publiques.

En complément de ces actions, la propreté des trottoirs incombe aux propriétaires, locataires, ainsi qu'aux occupants à titre commercial de l'espace public. Ceux-ci doivent assurer le nettoyage des trottoirs sur toute la largeur, au droit de leur façade, en toute saison et de désherber au pied des murs, au droit des façades et en limite de propriété, soit par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytopharmaceutiques.

En cas d'accident, la responsabilité du riverain peut être engagée.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET CANIVEAUX INCOMBE AUX PROPRIETAIRES

- 1 Le Désherbage
- 2 Et l'élagage des arbres aussi....
- 3 Sans oublier les Haies
- 4 sans produits phytosanitaires et pharmaceutiques

■ Environnement

• Élagage

La société Orange souhaite sensibiliser les utilisateurs de leur réseau sur l'importance de l'élagage et de l'entretien des arbres et haies pour le bon fonctionnement de leurs services.

Pour rester branché, élaguez

Un réseau qui fonctionne c'est la garantie d'une continuité de vos services de communication



Vous êtes propriétaire de terrain ? alors vous avez la responsabilité de l'entretien de votre végétation et de vos plantations

Le recours à un professionnel est vivement recommandé notamment en cas de situation dangereuse ou complexe

• SMICTOM Sud-Est-35

Le saviez-vous ?

Les changements de la collecte des déchets pour 2025.

Ces dernières années, la collecte a connu des évolutions majeures dans son fonctionnement : collecte une semaine sur deux, déploiement des bornes de collecte, tri de tous les emballages... Ces changements d'habitude ont permis de réduire la quantité de déchets produite par chaque foyer, mais aussi de favoriser une collecte plus vertueuse.

A partir du 1er janvier 2025, un nouveau marché de collecte, remporté par Suez lors d'un appel d'offres, va permettre de maintenir cette dynamique positive. Les changements majeurs à retenir sont les suivants :

- Le calendrier de collecte va changer pour toutes les communes du territoire.

Autrement dit, chaque foyer collecté en porte-à-porte changera de jour de collecte !

• L'impact carbone de la collecte va diminuer, en majeure partie grâce au remplacement des véhicules, permettant de supprimer l'usage du diesel et de le remplacer par un biocarburant, mais aussi grâce à la refonte des circuits de collecte, optimisant chaque trajet.

• Le déploiement des bornes de collecte va être poursuivi dans les zones agglomérées.

Ces nouveautés ont pour objectif de proposer un service de collecte qui soit adapté à l'usage de l'habitant, tout en gardant une maîtrise des coûts qui soit acceptables.

Pour Brielles, la collecte se fera le vendredi en semaine paire.

Déchèterie : Quel avenir pour les bennes «Enfouissement» ?

Lors de votre dernier passage en déchèterie, vous avez peut-être remarqué une nouvelle benne : la filière «Enfouissement». Tous les déchets qui y sont déposés sont enfouis, faute de solutions de valorisation. La raison de ce changement ? L'Unité de Valorisation Energétique (CVED situé à Vitré), qui accueillait jusque-là les bennes «Incinérables», arrive en fin de vie après plus de trente ans de service. En effet, l'outil n'étant plus en mesure d'accueillir ces déchets, il privilégie la valorisation des ordures ménagères du territoire.

Mais alors, quelle solution pour les déchets déposés dans cette benne ? Ces déchets ne seront pas enfouis éternellement ! En effet, le CVED va être renouvelé d'ici 2028 pour accueillir un plus grand volume de déchets, permettant de supprimer l'enfouissement des déchets pour tout le territoire.

De plus, le SMICTOM travaille avec le syndicat de traitement S3T'ec pour déployer de nouvelles filières de valorisation dans les déchèteries du territoire. Par exemple, la filière «Plastiques rigides», mise en place en 2023 dans les Valoparcs du territoire, a permis de sortir de la benne Enfouissement plus de 59 tonnes de déchets recyclables ! De nouvelles solutions vont donc être proposées par le syndicat pour continuer à réduire le volume de cette benne, grâce à de nouvelles filières de valorisation.



Actualité

Traitements : Une concertation pour le renouvellement de l'outil

En vue du projet de renouvellement du Centre de Valorisation Energétique des Déchets (CVED situé à Vitré), une concertation publique est en cours par le syndicat de traitement S3T'ec et Paprec Energies, du 25 septembre au 31 octobre 2024. L'objectif de cette concertation est de présenter au grand public et aux acteurs du territoire le projet de renouvellement de l'outil, et permettre aux habitants de s'informer et d'exprimer leur avis sur le sujet. Vous souhaitez participer ? Participez aux réunions publiques :

- Le Lundi 14 Octobre 2024, à 19h (28 rue Pierre et Marie Curie à Vitré), pour une réunion thématique sur le thème de «L'énergie en Pays de Vitré».
- Le Mardi 29 Octobre 2024, à 19h (28 rue Pierre et Marie Curie à Vitré), pour une réunion publique de synthèse.

Inscrivez-vous directement sur le site internet de la concertation : www.concertation-projetUV2R.bzh



Le SMICTOM soutient les associations pour la réduction des déchets

Vous êtes une association ? Vous souhaitez réduire vos déchets ou vous sensibiliser au tri et à la réduction de vos déchets ?

Le SMICTOM Sud-Est 35 propose un coup de pouce financier aux association du territoire qui souhaitent s'engager dans une démarche responsable. Toutes les actions visant à réduire les déchets dans votre association peuvent être subventionnées : achat de gobelets ou de gourdes réutilisables, location de vaisselle, animations et formations autour du compostage ou de la sensibilisation au tri..

Vous souhaitez déposer un dossier ? Rendez-vous sur le site du SMICTOM, dans l'espace «associations».

Scolaires : Visites du centre de tri des emballages

Pour cette nouvelle année scolaire, le SMICTOM déploie sa formule d'accompagnement en deux volets pour les élèves de CM1-CM2 du territoire.

Quel est cet accompagnement ?

Un premier volet pédagogique de sensibilisation des élèves avec un kit pédagogique clé en main, et un second volet avec la possibilité de visiter un centre de tri.

Comment fonctionne cet accompagnement ?

En amont de chaque visite du centre de tri de Paprec au Rheu, il sera nécessaire de sensibiliser les élèves de CM1-CM2 sur les questions de tri et de valorisation des déchets. Grâce à ce kit pédagogique qui s'intègre dans le programme scolaire des élèves de CM1-CM2, les classes peuvent organiser plusieurs séances au travers de jeux, exercices et activités. L'ensemble de ces éléments sont disponibles sur notre site via l'espace « Enseignants » : www.smiptom-sudest35.fr/profil/mon-espace-enseignant-smictom.

Pour réserver un créneau de visite pour une classe dans un centre de tri, il est nécessaire de remplir un formulaire sur le site de S3T'ec : www.s3tec.bzh/les-outils-de-traitement/visiter-un-site. Le SMICTOM propose un soutien pour le transport (sous conditions) destinée aux classes de CM1-CM2 souhaitant visiter le centre de tri. Il est possible de demander le dossier de subvention (via cette adresse : communication@smictom-sudest35.fr) une fois qu'un créneau de visite est fixé.

PUBLICATIONS

Rapport annuel 2023

Le rapport d'activités 2023 du SMICTOM est disponible sur le site du SMICTOM :

www.smiptom-sudest35.fr/documentation



Nouveaux arrivants : Découvrez votre service de collecte !

Vous venez d'emménager dans votre commune et vous ne savez pas où jeter vos déchets ? Le SMICTOM Sud-Est est là pour vous accompagner ! Collecte des ordures ménagères et emballages, carte d'accès aux déchèteries, consignes de tri... Le syndicat, qui assure le service de collecte des déchets des 67 communes du territoire, a une solution pour chacun de vos déchets.

Dès votre emménagement, contactez le SMICTOM par téléphone ou en ligne (www.smiptom-sudest35.fr) pour être dotés d'une solution de collecte et une carte de déchèterie.



02 99 74 44 47 / www.smiptom-sudest35.fr



Déchèterie

• Déchèterie

Les demandes de cartes d'accès à la déchetterie doivent être effectuées en ligne ou par téléphone auprès du SMICTOM Sud-Est 35.

Horaires des Valoparc proches de Brielles :

Argentré-du-Plessis : lundi 10h-12h / 14h-18h, mercredi : 9h-12h, vendredi : 14h-18h,
samedi : 9h-12h / 14h-18h

Vitré : lundi : 10h-12h / 14h-18h, mercredi : 9h-12h / 14h-18h, jeudi : 14h-18h, vendredi : 9h-12h / 14h-18h, samedi : 9h-12h / 14h-18h

La Guerche-de-Bretagne : lundi : 14h-18h, mercredi : 9h-12h / 14h-18h, vendredi : 9h-12h / 14h-18h, samedi : 9h-12h / 14h-18h

• FGDON 35

- Frelons asiatiques

Marche à suivre ! En cas de suspicion de nid, veuillez prendre contact avec la mairie au 02.99.96.94.58. Un référent communal se rendra sur place. Si la présence de frelons asiatiques est avérée, la mairie prendra contact avec la FGDON (Fédération des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) qui fera intervenir une entreprise spécialisée dans les plus brefs délais.

- Ragondins et rats musqués

La commune ayant signé une convention avec le FGDON35 dans le cadre de la lutte contre les ragondins et rats musqués, il vous est possible de faire appel à la Mairie ou aux piégeurs désignés si vous êtes en présence de ces animaux. Les piégeurs habilités pour la commune sont : Yves JAGLINE, Gérard FOURNIER, Ferdinand PARIS, André RONCERAY, Bertrand LEMERCIER, Raymond DOUIN, Marcel GUERIN, Jérôme GENDRY, Joseph NEVEU et Joël PICQUET. Par la convention qui lie la commune au FGDON 35, chaque piégeur perçoit une indemnité annuelle de 35 €.

■ Annuaire

• Annuaire des associations et artisans

Associations

Club de Football Les Bleuets	Les amis de la grotte	Génération mouvement des aînés ruraux
Franck BOISSEAU 06.15.91.77.19 bleuets.communication@gmail.com https://bleuets-football.footeo.com	Colette COURNEE 02.99.96.97.52	Bernard GUAIS 06.03.28.38.48 guaisbernard@gmail.com
Les Bleuets Porte de Bretagne Volley-Ball	Team Martins Compétition	Associations des chasseurs de Brielles
Eric CHEFDOR bleuets.portesbretagne@gmail.com http://gbcvb.sportsregions.fr	Estelle MARTINS 06.34.64.40.70 communication@teammartins.com	Jérôme GENDRY 02.99.96.81.41 chasseursdebrielles@sfr.fr
Lire à Brielles	OGEC - APEL	Club des supporters Amandine Fouquenet
Myriam BOULET 09.67.08.85.29 biblio@brielles.com http://bibliobrielles.over-blog.com/	Fabien BRETON - Pierre BOUY eco35.ste-j-arc.brielles@eco.ecbretagne.org apelbrielles@gmail.com http://ste-j-arc-brielles.ecbretagne.org	Sophie FOUCENET 06.31.02.71.24 cdsamandinefouquenet@gmail.com
Anciens combattants	Comité des fêtes	
Roger MORLIER 02.99.96.92.96 roger.morlier@orange.fr	Norbert PIHOURS cfb35brielles@outlook.fr	

**Artisans**

Mensuiserie - Agencement intérieur	Couverture - Zinguerie	Effets couture
PAUTONNIER Gwénaël La Hervelière 06.48.00.19.12	Ckm Couverture METAIRIE Frédéric 13 Allée des Epinettes 06.28.30.51.92 www.ckm-couverture.com	CHENAIS Emilie 06.68.58.51.46 Sur RDV uniquement, du lundi au vendredi : 17h00-19h30 et le samedi 9h-12h
Production et vente de fruits rouge	Multi-service habitat et environnement	Charcuterie haut de gamme
EARL Passion ROUGE La Chevillardière 02.99.96.84.95	DELOURMEL Arnaud 2 Hameau des rues 06.09.72.48.93	Maison Brielle - BRIELLE Arnaud La Rabardière 02.99.42.74.48 Du lundi au vendredi de 9h30 à 18h30
Coiffure à domicile	Création et entretien de jardins et parcs	Plaquiste
Karine 06.86.76.07.07	PIERR'EAU le Jardinier La Croix 02.23.55.03.97 06.28.56.14.00 www.pierrealejardinier.fr	LEMAILE Bruno L'écahoire 06.22.47.42.65 lemaile.bruno@orange.fr
Ramoneur fumiste	Papeterie - Gervette	MC OriginaNails
Herisson Express ESNEU Thierry 12 rue du Maine 06.60.51.88.48 thierry.esneu@gmail.com	SOUVESTRE Anne-Clervie 07.67.29.86.47 Lundi, mardi, jeudi, vendredi 9h00-16h00 En dehors de ces horaires privilégier les mails : creationgervette@gmail.com	CELLIER Maëva 11 bis, rue des Etangs 07.45.25.78.03 contact@mcoriginails.fr

• Assistantes maternelles

Sandrine LAIGNEAU
1 Bis Hameau des rues
02.99.96.95.72 - 06.85.66.81.45

Marine BELTRAN
2 Rue de Bel Air
06.13.27.65.06

Michèle JANNAULT
13 Rue du Val Fleuri
02.99.96.95.66

Manuela GOUGEON
5 allée des Epinettes
06.27.96.16.34

• La paroisse

La paroisse de Brielles exprime sa reconnaissance à Sœur Andrée, décédée fin octobre à l'aube de ses 102 ans. En plus de 25 ans de présence à Brielles, elle a beaucoup œuvré, avec discrétion : enseignante et directrice de l'école, metteur en scène pour la troupe de théâtre communale, chef de chœur pour la chorale paroissiale... Que de souvenirs ! Merci, Sœur Andrée.

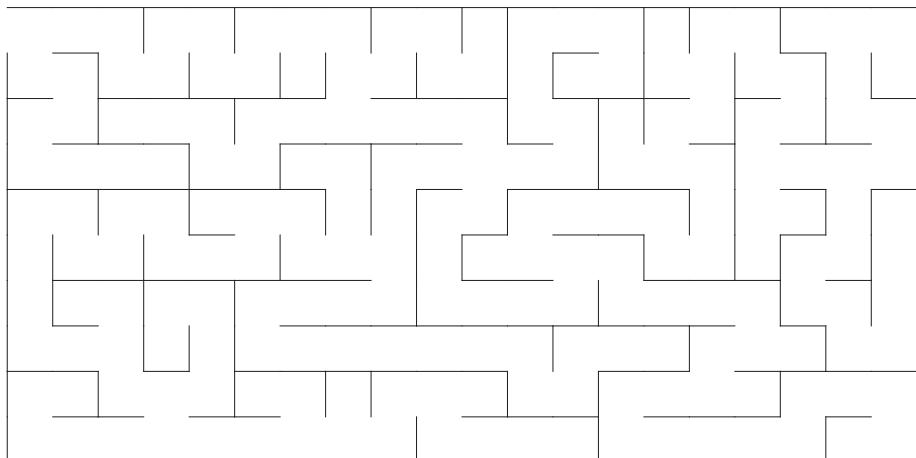
En 2025, commenceront les travaux au presbytère d'Argentré : des locaux pour la paroisse au rez-de-chaussée, des appartements pour les prêtres à l'étage, afin d'assurer un meilleur accueil plus adapté pour les paroissiens et un cadre de vie plus agréable et personnel pour le curé et les prêtres visiteurs. Pas de changement pour les lieux, dates et horaires de célébrations dans les 8 paroisses de Notre-Dame d'Espérance.



Jeux

LE LABYRINTHE

Entre dans le labyrinthe et trouve la sortie.





VOLLEY



Une nouvelle saison !

C'est partie pour une nouvelle saison chez Les Bleuets Portes de Bretagne avec 140 licenciés.

Nous sommes composés de 3 équipes de détentes, 5 équipes séniors dont 1 association, 7 équipes de jeunes, et le baby volley à partir de 3 ans.

Nous remercions Alexis pour son service civique, et accueillons pour cette année Jean BRIANTAIS.

C'est également Hugo HELBERT qui continue l'aventure avec nous en tant que salarié, en temps partiel.



Jean BRIANTAIS



Hugo HELBERT



Equipe pré-régionale

Une année riche en évènements à venir, alors notes dès maintenant dans ton agenda les différentes dates :

- Tournoi fluo St Germain : 14/02/25
- Soirée : 22/03/25
- Inter départementale M11 : 26/04/25
- Tournoi Le Pertre : 30/04/25
- Tournoi extérieur : 29/06/25

Rappel des créneaux horaires d'entraînements :

Catégorie	Jours	Horaires
Baby (3-6 ans)	Samedi	11h -12h
M9	Vendredi	16h45 - 18h
M11	Mercredi Vendredi	17h - 18h30 16h45 - 18h
M13	Mercredi Vendredi	17h - 18h30 18h - 19h30
M15	Mercredi Vendredi	18h30 - 20h 19h30 - 20h45

Catégorie	Jours	Horaires
M18 1ère année	Mercredi Vendredi	18h30 - 20h 19h30 - 20h45
Séniors M18 F	Mercredi Vendredi	19h - 20h30 20h - 22h
Séniors M18 M	Mardi Vendredi	20h30 - 22h 20h - 22h
Détentes	Mardi	20h30 - 22h30

Contact

E-mail : bleuets.portesdebretagne@gmail.com

Instagram : [les_bleuets_portes_de_bretagne/](https://www.instagram.com/les_bleuets_portes_de_bretagne/)

Facebook : [Les Bleuets Portes de Bretagne Volley-Ball](https://www.facebook.com/LesBleuetsPortesDeBretagneVolleyBall)

Tel : 06.47.95.85.46





FOOT

BLEUETS FOOTBALL - LE PERTRE BRIELLES GENNES SAINT CYR



Après une saison dernière réussie en seniors avec la montée de l'équipe B en D2, le groupe seniors repart avec un effectif assez large et toujours 3 équipes en R3, D2 et D4 et beaucoup de derby en perspective. Les 3 équipes jouent respectivement au Pertre, Brielles et Gennes à domicile. L'équipe vétérans s'est enrichie également de quelques joueurs et joue le vendredi soir à Brielles. Le point noir est l'arrêt de l'équipe seniors féminine avec l'absence de coach et un effectif insuffisant. On ne désespère pas que l'équipe soit recréée dans les prochaines saisons. Si vous êtes intéressée pour rejoindre l'équipe ou pour la coachez, n'hésitez pas à contacter le club.

Les jeunes du Groupement, regroupant les clubs des Bleuets, de l'AS Etreilles et de l'Hermine Erbrée Bréal Mondevert, ont également un effectif en augmentation avec plus de 110 jeunes, dont la moitié des Bleuets. 7 équipes sont donc engagées. Les U14 jouent à Gennes, les U17 à Brielles et les U18 au Pertre le samedi après-midi. Les jeunes de l'école de foot jouent en plateau ou en match le samedi matin au Pertre, à Brielles, à Saint Cyr et dans la salle de Gennes. Venez voir évoluer les futures pépites du club sur les différents terrains.

Cette saison, les maillots seniors et vétérans ont été renouvelé avec un design faisant référence aux 4 communes du club : les 2 églises de Brielles et Saint Cyr, le château de Bel Air du Pertre et le château de la Motte de Gennes et des motifs géométrique du jardin du château de Bel Air. Une manière d'associer le club aux 4 communes et l'ancrer dans l'histoire locale.



Pour fermer la boucle, une photo du groupe seniors a pu être réalisée dans le parc du château au Pertre. Merci aux nombreux partenaires qui ont permis de financer ces maillots et à Corentin GUILCHER qui en a réalisé le design très réussi.

6 ans après la première édition, l'album Panini du club va être renouvelé cette saison. Les photos de tous les licenciés du club ont été faites en septembre et la distribution des albums et des vignettes se fera mi-décembre.

Comme tous les ans, le club organise sa traditionnelle soirée du club le **samedi 8 février 2025** à la salle des fêtes de Saint Cyr le Gravelais.

Potée ou Joue de porc, gratin dauphinois : 20€ adultes, 10€ enfants (-14ans). Possibilité de livraison à domicile ou emporter, contact auprès de Tony CHAUVEL ou Serge JEUFFRARD.

Rigueur
Motif géométrique inspiré des Jardins du Château de Bel Air vus du ciel

Force 4
Quatre lignes, comme le nombre de communes à l'origine du club des Bleuets

Patrimoine
Un monument par ville forme ce dégradé de forme descendant. Saurez-vous les reconnaître ?

Légende
Incrusté dans le maillot, ce badge authentifie et date la création du nouveau maillot

SCANNER POUR VOIR LA VIDEO

LES BLEUETS 2024-2027
MAILLOT OFFICIEL

CONTACT CLUB :

Franck BOISSEAU, président
06 15 91 77 19

MAIL : bleuets.communication@gmail.com

SITE : <http://bleuets-football.footeo.com>

Et sur les réseaux sociaux,
www.facebook.com/BLEUETSFOOTBALL,
Instagram et Twitter : [@bleuetsfoot](https://twitter.com/@bleuetsfoot)



COMITÉ DES FÊTES



Le Comité des Fêtes a débuté son année par l'organisation de sa traditionnelle Chasse aux œufs qui est un évènement très apprécié des enfants et qui permet aux parents de se retrouver pour un moment convivial.



Le lâcher de truites a été un succès avec une quarantaine de pêcheurs qui sont venus titiller les truites par une journée ensoleillée.



Le 13 juillet, plus de 250 cyclistes ont arpентé les chemins de notre belle campagne à l'occasion du rallye. Cette journée s'est terminé par le repas et la soirée dansante. Nous vous attendons nombreux en 2025, le dimanche 13 juillet, pour la 40ème édition.

Le CFB a également participé à la 3ème fête de la courge aux côtés des autres associations brielloises. En 2024, le CFB a co-financé avec la municipalité l'achat d'une structure de jeux pour enfants qui sera installée au Val Fleuri.

Nous vous rappelons que le CFB propose à la location des tables, bancs et barnums. Contactez Fabien BRETON au 06 24 65 33 75 pour les réservations.

Les membres du Comité des Fêtes vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2025.
Le Comité des Fêtes





GÉNÉRATION MOUVEMENT AÎNÉS RURAUX

Le 12 octobre dernier, les adhérents du club des Amitiés Brielloises se sont retrouvés, pour fêter les 50 ans du club, autour d'une table dans la bonne humeur ponctuée de chansons et de blagues. Cette journée conviviale s'est terminée par la traditionnelle soupe à l'oignon.

Le club a été créé le 4 octobre 1974 par Raymond PERRIER, alors maire, par le dépôt en préfecture des statuts et prend le nom de « Club des Ainés » ; il exercera la fonction de président jusqu'en 1977. Lui succédera Julien DURAND, fonction qu'il exercera jusqu'en 1996.

Raymond MAUDET prend la suite et c'est à partir de cette date que le club prend le nom des « Amitiés Brielloises » ; il assurera la présidence pendant 20 ans.

En 2017, André PEUROIS prend le relais jusqu'en 2020 et c'est depuis cette date que j'assure la fonction de président.

Bernard GUAIS



WALKING FOOTBALL - FOOT EN MARCHANT

L'équipe de Brielles composée d'anciens joueurs du club et de deux joueuses participe chaque année à un tournoi de foot en marchant organisé par le G mouv d'Ille-et-Vilaine.

L'équipe de Brielles a remporté le tournoi en 2022 à Domalain, en 2023 à Saint Tual et en 2024 à Saint Herblon contre Domalain. Après ces trois victoires consécutives, l'équipe a été sacrée championne d'Ille-et-Vilaine et acquis le challenge départemental définitivement. Bravo à toute l'équipe !





UNION DES ANCIENS COMBATTANTS

2024 a été une année avec un peu de mouvements. Comme chaque année l'assemblée générale a eu lieu le mercredi 10 janvier en présence de 37 personnes, avec approbations des comptes, réélection du tiers sortant.

Le 8 mai, journée très suivie avec nos adhérents, nos musiciens, la chorale, les enfants de l'école. Le 6 août nous étions quelques responsables à Domalain à l'occasion du passage de la colonne du Général Leclerc.

Début septembre, c'était la traditionnelle journée conviviale, 30 personnes présentes, il faudrait être plus nombreux. Après notre repas, l'après-midi s'est terminé par des jeux de tarots, belote, palets.

Le dimanche 27 octobre nous étions présents aux côtés de l'école pour fêter Halloween.

Nous voilà au 11 novembre, la journée la plus importante pour l'association, cérémonie au monument toujours avec l'équipe accompagnatrice. Cette année, nous avons accueilli trois membres associés, un soldat de France et décoré notre trésorier de la médaille du mérite pour les 8 années au service de l'association. Après toutes ces décos, un vin d'honneur offert par la municipalité suivi du repas annuel avec 45 personnes présentes.

L'Union des Anciens Combattants vous présente tous ses vœux pour 2025.



Contact : Roger MORLIER
06.83.15.12.27 / roger.morlier@orange.fr

Dates à retenir pour 2025 :

- 15 janvier : Assemblée générale
- 8 mai : Fête de la Victoire 1939/1945
- 13 septembre : Journée conviviale
- 11 novembre : Commémoration 1914/1918
- 5 décembre : Hommage aux Morts en A.F.N

APEL

L'APEL (Association des Parents d'Elèves de l'enseignement Libre), c'est une équipe de parents bénévoles qui se mobilisent, pour contribuer à la vie et à l'animation de l'école.

Pour l'année scolaire 2023/2024, les deux manifestations, Fête de la Courge et Kermesse, jumelées avec diverses opérations (brioches, gâteau Bijoux, produits locaux, ...) ont permis de financer à 100 % les cours de natation (1190 €), de contribuer aux sorties scolaires (1085 € pour les sorties et 2121 € la classe de Neige). A cela s'ajoute aussi l'achat de matériel pour la vie de l'école (1800 € de matériel) et l'entièvre prise en charge de l'arbre de Noël (800 €). Tous ces financements et contributions améliorent les conditions d'accueil de nos enfants, la vie de l'école et réduit le coût pour les familles !

Nous avons aussi remporté le premier prix des Trophées de la vie locale du Crédit Agricole d'Argentré du Plessis, soit 500 € de plus pour notre école !

Tout cela ne serait possible sans l'énergie et la volonté des parents bénévoles ainsi que la synergie des associations, habitants et élus de notre commune que nous remercions vivement.





Nous poursuivons la collecte de papier (journaux, prospectus, papier, catalogues, livres...). Vous pouvez les déposer à la borne située face à l'étang. Les bénéfices sont reversés à l'APEL. La collecte de cartouches d'encre vides se poursuit également. Vous pouvez les déposer à l'école, à la mairie ou à la bibliothèque.

Nous pouvons d'ores et déjà vous donner rendez-vous :

- Le 15 juin 2025 pour la kermesse
- Le 26 octobre 2025 pour la Fête de Courge #4

Le bureau de l'APEL :

- Président : Pierre BOUY
- Vice-présidente : Camille VANDESTICK
- Trésorière : Laetitia ALLIAUME
- Vice-trésorière : Christelle TOUBON
- Secrétaire : Charlène RIDEREAU
- Vice-secrétaire : Carole PLASSIER
- Chargée de la communication Facebook de l'APEL : Elodie BASLE

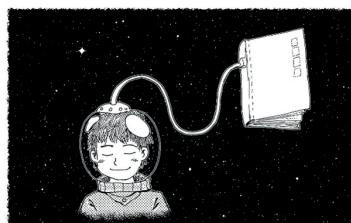
L'équipe APEL de Brielles



LIRE À BRIELLES

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BRIELLES
CO-GÉRÉE AVEC L'ASSOCIATION «LIRE À BRIELLES»

*“La lecture, c'est comme les auberges espagnoles,
on n'y trouve que ce que l'on y apporte.”*
André Maurois



2024 a été une année riche en événements pour la bibliothèque avec de nombreuses animations et des nouveautés littéraires mises en rayons.



ARLÉANE

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DE VITRÉ COMMUNAUTÉ

La bibliothèque fait partie du réseau ARLEANE depuis 2021. Ce réseau de 35 bibliothèques du Pays de Vitré permet de mettre en place des actions collectives tels que le mois du multimédia. Cet évènement a permis à un de nos jeunes lecteurs de briller en remportant la rencontre interbibliothèques de jeu vidéo se déroulant à Vitré.

Vous pouvez suivre en temps réel les informations de toutes les bibliothèques du réseau et vos emprunts sur le site : <https://arleane.vitrecommunaute.bzh/accueil>.

La bibliothèque vous propose plus de 4800 ouvrages parmi des albums, des BD enfant, des romans enfants, des romans ado, des documentaires, des bd adultes et des romans adultes dont environ 400 nouveautés dont environ 205 de dons de particuliers à la bibliothèque. Une proposition d'ouvrages éclectique et diversifiée comme en témoignent les 3200 emprunts effectués en un an.

Durant l'année 2024, la bibliothèque a pu proposer des nombreuses animations. Un mercredi après-midi des vacances scolaires Pauline, la bibliothécaire, a proposé des ateliers manuels tels que la création de cartes de vœux ou la pratique d'origami. Des ateliers ouverts à tous les enfants à partir de 4 ans.

Bruno, bénévole à la bibliothèque a lui aussi proposé des animations et les enfants ont pu pratiquer des créations de tablettes d'argile.

En mars, l'**opération nettoyons la nature** a été un franc succès. Une vingtaine de personnes se sont présentées lors de cette promenade citoyenne de 15km le long de 3 circuits traversant la commune. Durant cette ballade interrompue par les orages, 63 kg de déchets ont été ramassés.



Cet été, les bénévoles de la bibliothèque ont proposé une **nuit de la frayeur**, consistant en une balade contée dans brielles à la nuit venue. Cette nouvelle proposition a été un grand succès et a tant plu que cette initiative sera de nouveau proposée l'année prochaine.

La bibliothèque a aussi pris part à deux prix littéraires locaux que sont le prix du MondeVert proposant aux lecteurs un panel de 6 livres éclectiques et un vote pour son préféré avec une soirée conviviale dans la nouvelle bibliothèque de Montdevert en juin. Mais aussi en septembre au prix Bulles des prés organisé par la bibliothèque de la Guerche de Bretagne qui propose 6 titres de BD enfant et adultes. De plus, grâce à ce prix, Virginie Blancher, dessinatrice de BD et coloriste est venue dans la classe des CE2, CM1, CM2 pour présenter son œuvre et discuter de son métier avec les élèves.

La bibliothèque a été présente lors de la fête de la courge où elle a proposé des activités manuelles aux enfants présents.





La vie associative

Tout au long de l'année, Pauline est intervenue auprès de l'école. La découverte des civilisations et de la géographie ont été abordés lors des lectures aux enfants à l'école et lors de leur visite à la bibliothèque, ils ont pu découvrir le kamishibai, une histoire illustrée racontée au travers d'un petit théâtre de bois.



Les dates à retenir pour 2025 :

- Un mercredi des vacances scolaires : Ateliers « Racontines et bricolages »
- Fête du Printemps : Randonnée familiale citoyenne le dimanche 23 mars
- Animations dans le cadre de « Partir en livre » en Juillet 2025
- Nuit de la frayeuse 29 août 2025

Informations pratiques :

Coordonnées : 2, rue d'Anjou 35370 Brielles
Tél : 09.67.08.85.29
mèl : biblio@brielles.fr
Blog : <http://bibliobrielles.over-blog.com>

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 14h – 18h
Vendredi : 10h à 11h (semaines impaires) et 16h15 à 17h30
Dimanche : 10h15 à 11h30

CHASSEURS DE BRIELLES



Bonjour à tous.

Actuellement nous sommes 24 adhérents à l'association des «Chasseurs de Brielles».

Je ne vais pas vous faire un texte concernant nos activités que vous connaissez déjà, c'est-à-dire : Gestion et régulation des différents gibiers et nuisibles présents sur notre territoire.

Petit détail quand même : Nos prélèvements sangliers ont déjà triplé à fin Octobre suite à la prolifération de cette espèce.

Souvent on nous demande les dates d'ouverture et de fermeture des différentes espèces chassables. Je vous mets donc en photos tous cela fournis par la FDC 35. (Fédération Départementale des Chasseurs D'Ille et Vilaine).

Excellente année à vous tous.

Le Président Jérôme Gendry, le bureau et tous ses adhérents.

Modalités de chasse

Chevreuil

Dans le cadre du plan de chasse

Retour des bracelets par courrier ou à l'accueil jusqu'au 15 avril 2025 dernier délai

Arrêté préfectoral Modalités chevreuil

1h avant le lever et 1h après le coucher du soleil

Chasse à tir du 15 septembre 2024 au 28 février 2025

Chasse à l'approche ou à l'affût du 1er juin 2024 au 28 février 2025

Chasse à course jusqu'au 31 mars 2025

Modalités de chasse

Sanglier

Dans le cadre du plan de gestion

Retour des bracelets par courrier ou à l'accueil jusqu'au 15 avril 2025 dernier délai

Arrêté préfectoral Modalités sanglier

1h avant le lever et 1h après le coucher du soleil

Chasse à tir (battue) du 1er juin 2024 au 31 mars 2025

Chasse à l'approche ou à l'affût du 1er juin 2024 au 31 mars 2025

Chasse à l'affût en vue de la protection des semis de maïs sur déclaration du 1er avril 2025 au 31 mai 2025

Chasse à course du 15 septembre 2024 au 31 mars 2025



LES AMIS DE LA GROTTE

L'association poursuit ses activités, à savoir entretien de la grotte et de quelques calvaires, afin de conserver ce patrimoine. Quand les calvaires sont remis en état, il appartient aux propriétaires ou aux riverains de poursuivre l'embellissement. Qu'ils en soient remerciés !

Nous assurons les animations du 15 août (célébration et verre de l'amitié) et de Noël (crèche et illuminations), encouragés par le nombre de participants et de visiteurs. Nous participons avec plaisir à la fête de la courge.

Il est toujours possible de rejoindre l'association.
Colette Cournée



CLUB DES SUPPORTERS «AMANDINE FOUCHENET»

Une nouvelle saison débute pour notre association, qui continue d'évoluer. À ce jour, nous comptons 95 adhérents. Notre objectif principal est de soutenir au mieux les compétitions nationales et internationales de cyclisme sur route et de cyclo-cross, en multipliant les déplacements. Cette année, plusieurs voyages en bus ont marqué nos activités :

- Le Championnat de France de cyclo-cross à Camors les 13 et 14 janvier 2024, avec 70 supporters présents dont un bus complet au départ de Brielles.
- Le Championnat de France sur route à Saint Martin des Landelles le 22 juin 2024, où 25 supporters nous ont accompagnés.

Pour faire vivre notre association, nous avons également organisé divers événements, comme le concours de palets le 15 juin 2024 au plan d'eau du Val Fleuri, qui a rassemblé 70 participants le matin et 84 équipes l'après-midi. Ce fut une journée mémorable. Nous avons aussi organisé une soirée le 7 septembre à St Poix, avec 150 participants, et 62 repas livrés à domicile.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui participent, de près ou de loin, à nos événements et organisations.

Voici quelques dates importantes à retenir :

- Championnat de France de cyclo-cross à Pontchâteau le 12 janvier 2025
- Championnat du Monde de cyclo-cross à Liévin le 1er et 2 février 2025
- Concours de palets le 14 juin 2025 au plan d'eau du Val Fleuri
- Soirée du club le 30 août 2025 à St Poix

Si vous souhaitez rejoindre notre association, l'adhésion annuelle est de 10 euros.
N'hésitez pas à nous contacter au 06.31.02.71.24. Nous serions ravis de vous accueillir !

Le Club des supporters d'Amandine Fouquenet vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.



Championnat de France



Concours de palets



Soirée annuelle



TEAM MARTINS COMPETITION

Notre Association Team MARTINS Competition a participé pour la 3è année au championnat de France en 2024 !

Nos pilotes Paolo et Flavio ont couru cette saison tous les 2 dans la catégorie maxi sprint.
A une course de la fin de saison Flavio est 8è et Paolo 14è au Championnat

Le Team c'est déjà 23 ans de compétition, Fol'car, rallycross et sprint car : nous vous invitons à consulter nos pages Facebook et Instagram pour plus de renseignements, résultats et actualités.

Nous sommes une Association familiale et très passionnée.

Notre site internet : teammartins.com

Team Martins Competition @teammartinscompetition

Nous avons organisé notre 3è loto à Argentré du plessis le 07 décembre, merci à tous de votre participation, et RDV l'année prochaine !

Nous organisons aussi une soirée couscous le samedi 8 mars 2025 au profit de notre Association à Bréal sous Vitré, n'hésitez pas à vous inscrire et venir en groupe.

Les courses les plus proches en 2025 vont se dérouler à MAURON (56) et SAINT VINCENT DES LANDES (44) : n'hésitez pas à venir nous rencontrer sous le stand !

Un grand MERCI à nos sponsors locaux 2024 : GBA Construction, HYPER U Chateaugiron, SAFTI MARTIN Marie-laure VITRE, CELLIER Yvonnick, CAP'TIFS, DI VIN LA CAVE, ENTRE MES MAINS, UTILE Argentré du Plessis, PROXI Cuillé, AUTO BILAN ARGENTREEN, BRETAGNE CONDUITE, CR POIDS LOURDS SERVICES, OUATELSE, IXINA Laval, AME CISEAUX, BOULANGERIE HARDY, CREPERIE DES LYS, LES VOLAILLES PERTRAISES, SUPER U La Guerche, BILLONS PNEUS, TRANSPORTS GEFFRAY, SUBLIM O POIL, LFCARRELAGE

Nos pilotes vont poursuivre pour la saison 2025 le Championnat de France en catégorie Maxi sprint pour Flavio et Super sprint pour Paolo.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux partenariats : vous pouvez contacter Estelle au 06.34.64.40.70 ou par mail : communication@teammartins.com

Merci de votre soutien à tous, à bientôt. Team MARTINS Competition.





Janvier

- 09 janvier : Galettes des Rois - Salle du Val Fleuri - Génération Mouvement des Aînés Ruraux
- 12 janvier - 11h : Vœux du Maire - Salle du Val Fleuri
- 12 janvier : Championnat de France de cyclo-cross - Club des supporters d'Amandine F. - Pontchâteau
- 15 janvier : Assemblée Générale - Salle du Val Fleuri - UNC Brielles

Février

- 1 et 2 février : Championnat du Monde de cyclo-cross - Club des supporters d'Amandine F. - Liévin
- 8 février : Soirée du club - Bleuets Football Le Pertre Brielles Gennes St Cyr - Saint Cyr le Gravelais
- 13 février : Crêpes - Salle du Val Fleuri - Génération Mouvement des Aînés Ruraux
- 14 février : Tournoi fluo - Les Bleuets Portes de Bretagne - Saint Germain du Pinel

Mars

- 13 mars : Pot au feu - Salle du Val Fleuri - Génération Mouvement des Aînés Ruraux
- 17 mars : Gai Savoir - Salle du Val Fleuri - Génération Mouvement des Aînés Ruraux
- 22 mars : Soirée - Les Bleuets Portes de Bretagne
- 23 mars : Randonnée « Nettoyons la nature » - Bibliothèque - Salle du Val Fleuri
- 29 mars : Ouverture de la pêche - Comité des Fêtes de Brielles - Etang du Val Fleuri

Avril

- Vacances scolaires : Ateliers « Racontines et bricolages » - Bibliothèque
- 04 avril : Belote - Salle des sports - Génération Mouvement des Aînés Ruraux
- 10 avril : Grillades - Salle du Val Fleuri - Génération Mouvement des Aînés Ruraux
- 20 avril : Chasse aux œufs - Comité des Fêtes de Brielles - Etang du Val Fleuri
- 26 avril : Interdépartementale M11 – Les Bleuets Portes de Bretagne
- 30 avril : Tournoi – Les Bleuets Portes de Bretagne – Le Pertre

Mai

- 05 mai : Danse en ligne - Salle des sports - Génération Mouvement des Aînés Ruraux
- 08 mai : Fête de la Victoire – U.N.C. Brielles
- 29 mai : Lâcher de truites – Comité des Fêtes de Brielles – Etang du Val Fleuri

Juin

- 14 juin : Concours de palets – Club des supporters d'Amandine FOUQUENET – Etang du Val Fleuri
- 15 juin : Kermesse - Ecole
- 19 juin : Buffet - Salle du Val Fleuri - Génération Mouvement des Aînés Ruraux
- 29 juin : Tournoi extérieur – Les Bleuets Portes de Bretagne

Juillet

- Vacances scolaires : Ateliers « Racontines et bricolages » - Bibliothèque
 - 5 juillet : Comice agricole
 - 13 juillet : Rallye vélo – Comité des Fêtes de Brielles – Etang du Val Fleuri
- Juillet 2025 - Animation « Partir en livre » - Bibliothèque

Août

- 15 août : Célébration – La Grotte
- 29 août : Nuit de la Frayeur – Bibliothèque
- 30 août 2025 – Soirée du club – Club des supporters d'Amandine FOUQUENET – Saint Poix

Septembre

- 09 septembre : Foot en marchant - Terrain des sports - Génération Mouvement des Aînés Ruraux
- 13 septembre : Journée conviviale - Salle du Val Fleuri - Génération Mouvement des Aînés Ruraux
- 14 septembre : Repas UNC – Anciens combattants – Salle du Val Fleuri
- 20 septembre : Classes 5 – Salle du Val Fleuri

Octobre

- 03 octobre : Belote - Salle des sports - Génération Mouvement des Aînés Ruraux
- 18 octobre : Repas annuel - Salle du Val Fleuri - Génération Mouvement des Aînés Ruraux
- 19 octobre : Fermeture de la pêche – Comité des Fêtes de Brielles – Etang du Val Fleuri
- 26 octobre : Fête de la courge – Associations Brielloises – Salle des sports
- Vacances scolaires : Ateliers « Racontines et bricolages » - Bibliothèque

Novembre

- 11 novembre : Commémorations 14/18 - UNC Brielles
- 13 novembre : Choucroute - Salle du Val Fleuri - Génération Mouvement des Aînés Ruraux

Décembre

- Vacances scolaires : Animation - Bibliothèque
- 05 décembre : Hommage aux morts en AFN - UNC Brielles
- 18 décembre : Assemblée Générale - Salle du Val Fleuri - Génération Mouvement des Aînés Ruraux



LES INTRUS - BIBLIOTHÈQUE

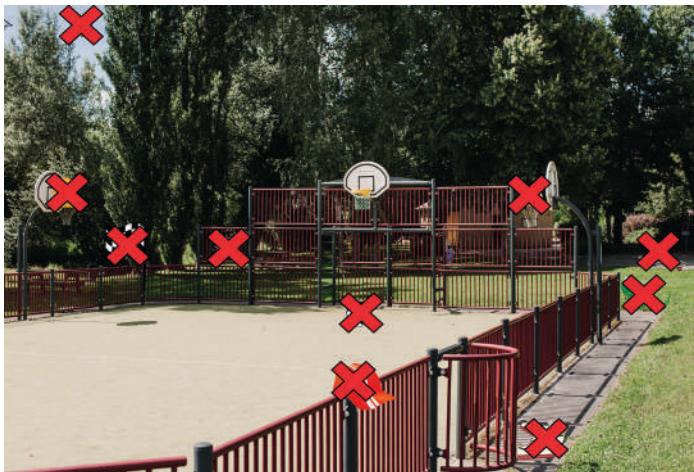
Trouves les intrus qui se cachent dans cette image.



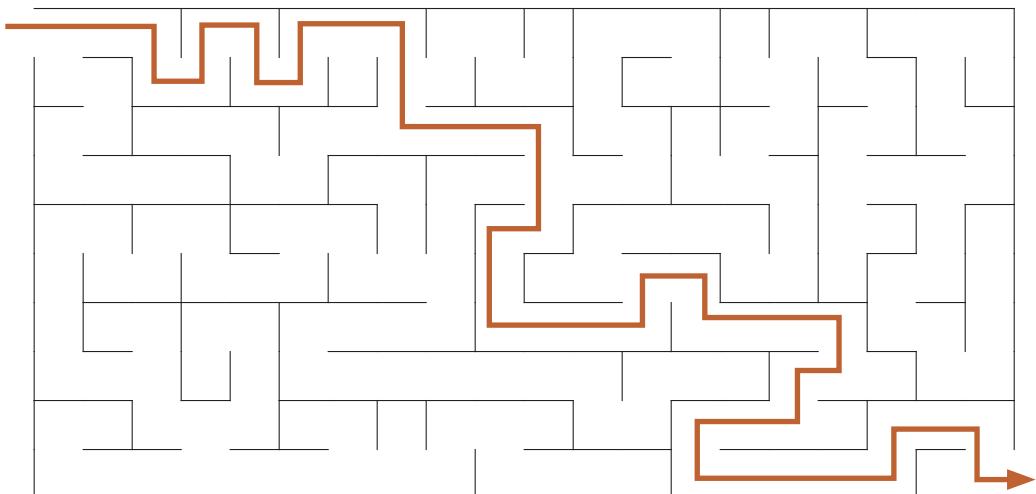


RÉPONSES

Les intrus



Le labyrinthe





BRIELLES

Mairie de Brielles
11 Rue de la Mairie, 35370 Brielles